# Bulletin d'inscription

## Parcours « Engagez votre entreprise dans la Mobilité »

A retourner à votre Délégué Régional du Fare Propreté ou à rse@monde-proprete.com

### VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale .....

N° de Siret : .....

Adresse .....

Nbre de salariés : ..... Nbre de salariés ETP : .....

### LE PARTICIPANT (référent Mobilité de l'entreprise)

Prénom ..... Nom .....

Fonction .....Tél / Portable.....

E-mail .....

### DATES DE FORMATION

**Module 1** : le jeudi 4 avril 2024 9h à 12h
**Module 2 :** le jeudi 25 avril 2024 de 9h à 12h
**Module 3** : le jeudi 23 mai 2024 de 9h à 12h
**Module 4** : le jeudi 13 juin 2024 de 9h à 12h

**+ 3 à 5 points individuels en visio** de 1 à 2 h à programmer sur la durée de la formation avec le consultant-formateur spécialiste du sujet pour mettre en place votre projet de mobilité

### ENGAGEMENT

Le participant s'engage à

- participer aux 4 modules collectifs
- respecter les RDV fixés en visioconférence avec le consultant
- mobiliser le temps de travail individuel nécessaire entre les différentes étapes de la formation afin de réaliser la mise en place de votre projet mobilité.

### MODALITÉS PRATIQUES

Le coût de la formation est pris en charge par Fare Propreté avec une participation forfaitaire de l'entreprise, facturé par le consultant-formateur, de :

> 200€HT pour les entreprises de moins de 20 salariés (ETP)

> 400€HT pour les entreprises de 20 salariés et plus (ETP).

Fait à :....., le .....

Signature et cachet

*Cette formation est réservée exclusivement aux salariés et chefs d'entreprises non-salariés des entreprises à jour de leur cotisation au Fare Propreté.*